

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	<b>FREE MOBILE</b>	Arrdt	18 <sup>ème</sup>
Nom de site	130_CLIGNANCOURT_75018	Numéro	75118_096_05
Adresse du site	130, rue de Clignancourt	Hauteur	R+8 (24,30m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500MHz)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G Bouygues présent sur l'immeuble mitoyen situé au 27 rue des Amiraux (0°, 130° et 220°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	<b>06/02/2023</b>
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	<b>09/02/2023</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	<b>08/04/2023</b>

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Free Mobile projette l'installation d'antennes relais sur l'immeuble sis 130 rue de Clignancourt pour contribuer à la couverture en Internet haut et très haut débit de Paris 75018		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 3 antennes pour la 3G/4G/5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600MHz pour les faisceaux fixes) et de 3 antennes pour la 5G (fréquence 3500MHz pour les faisceaux orientables), orientées vers les azimuts 60°, 150° et 240°		
Distance des ouvrants	Porte d'accès à la toiture entre 6m à 8m	Vis-à-vis (25m)	Azimut 240° : R+6
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 60° < 3V/m ; 150° < 3V/m ; 240° < 4V/m 5G : 60° < 2V/m ; 150° < 3V/m ; 240° < 4V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	27,80m pour les faisceaux fixes et <b>28,40m pour les faisceaux orientables</b>		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Seule la toiture terrasse est modifiée : 6 antennes panneaux seront installées et seront de couleur gris clair. Elles seront fixées sur des mâts contre l'édicule du bâtiment en retrait de la façade et intégrées dans de fausses cheminées afin de mieux insérer le projet dans le paysage
Zone technique	Composée de modules techniques, elle sera placée en toiture terrasse, à proximité des antennes et invisible depuis la voie publique

#### Date :

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

**Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux.**

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Free Mobile présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
ÉCOLE PUBLIQUE AMIRAUX	19/21 RUE DES AMIRAUX 75018 PARIS	22m	1,15V/m	3.2%	18m	Oui
ÉCOLE MATERNELLE SAINTE MARIE	20/22 RUE DES AMIRAUX 75018 PARIS	43m	<1V/m	2.5 %	RDC	Non
COLLÈGE MARIE CURIE	21 RUE BOINOD 75018 PARIS	74m	2V/m	5.55%	21m	Oui

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

**Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.**

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR)*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
ÉCOLE PUBLIQUE AMIRAUX	19/21 RUE DES AMIRAUX 75018 PARIS	22m	1,10V/m	1.80 %	18m	Non
ÉCOLE MATERNELLE SAINTE MARIE	20/22 RUE DES AMIRAUX 75018 PARIS	43m	<1V/m	1.3 %	RDC	Non
COLLÈGE MARIE CURIE	21 RUE BOINOD 75018 PARIS	74m	2V/m	3.30%	21m	Non

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

*Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .*



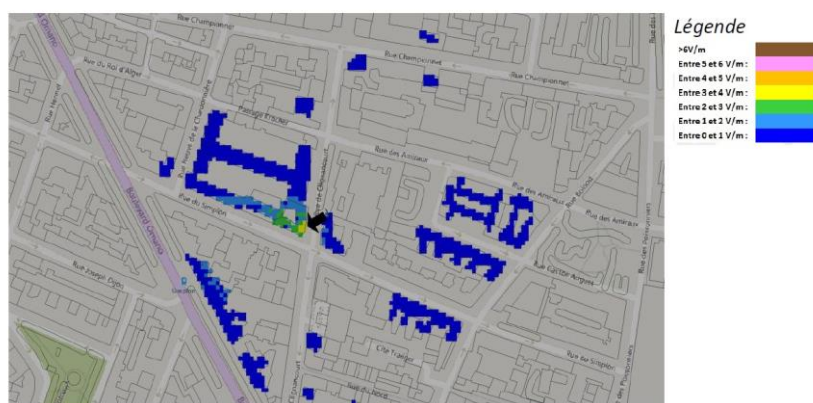
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 60°	Azimut 150°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m	22.5 m

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

*Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .*



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 60°	Azimut 150°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m	22.5 m

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

**Vue des Antennes Avant/Après**

**AVANT**



**APRES**



**PAS D'IMPACT VISUEL DEPUIS LA RUE**

**Vue des Azimuts**

**Azimet 60°**



**Azimet 150°**



**Azimet 240°**

